

Permanence tous les mardis

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Syndicat CGT des agents territoriaux
de la ville d'Allonnes et du CCAS
3 impasse des acacias - 72700 ALLONNES
mail : cgt.territoriaux@ville-allonnes.fr



#jevoteCGT
le 8 décembre 2022
ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts. Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

ADRESSE :

Code postal : VILLE : Tel :

Mail : Service :

Bulletin à renvoyer à la CGT, Espace Elsa Triolet - 3 impasse des acacias 72700 ALLONNES - cgt.territoriaux@ville-allonnes.fr



La CGT a mené un mandat combatif et rempli de victoires, 4 années de luttes au sein de la collectivité !



Durant ces 4 années la CGT a obtenu plusieurs choses pour améliorer vos conditions de travail. La CGT a aussi accompagné plusieurs dizaines d'agents sur leur situation individuelle (conflictuelle avec des collègues, hiérarchique ou encore avec des usagers).

Collectivement ou individuellement la CGT a été active, s'est battue et a obtenu de belles victoires et on ne compte pas s'arrêter là !

Le 8 décembre 2022, on compte sur vous pour réélire le Syndicat CGT des agents territoriaux de la ville d'Allonnes du CCAS et nous aider dans cette tâche car c'est ensemble que nous serons plus forts.

Voici une liste non exhaustive de ce que la CGT a obtenu ces 4 dernières années à la ville d'Allonnes :

Loi de transformation de la fonction publique

Cette loi de 2019 s'est attaquée aux droits et au statut des agents comme jamais auparavant. Dès 2018, alors que ce n'était qu'un projet de loi, la CGT a déployé des moyens considérables pour mener le combat contre cette loi. Les militants ont donné énormément de leur temps pour mobiliser, faire des tracts qui vous expliquaient cette loi, organiser des heures d'info syndicales.

Malgré la mobilisation la loi a été votée en plein milieu de l'été 2019. Pour la première fois le temps de travail a augmenté. Si l'on prend en compte l'inflation notre capacité à vivre de notre salaire à baisser donc **on travaille plus pour gagner moins**. La CGT a tout fait pour limiter la casse. En particulier sur les **1607H** la CGT d'Allonnes a effectué un travail considérable sur les jours de sujétions en apportant des propositions pour que la municipalité s'implique dans le maintien de nos conquis sociaux face à cette loi qui les réduits, en trouvant tous les moyens légaux possibles pour minimiser la casse et la perte des droits pour les





RIFFSEP

En 2021, il y a eu la renégociation du RIFFSEP. La CGT a été particulièrement investie dans celle-ci, plusieurs heures de travail en interne, plusieurs heures de négociations ainsi que plusieurs préavis de grève déposés uniquement par la CGT. Sans ces préavis de grève déposés par la CGT, nous n'aurions pas réussi à obtenir une telle avancée. La volonté du nouveau régime indemnitaire se veut le plus individualiste possible et le plus inégalitaire pour les agents. En travaillant sur un fonctionnement égalitaire, la CGT a gagné une augmentation pour deux tiers des agents. Les agents qui n'ont pas acquis d'augmentation sont les agents qui ont déjà la prime la plus élevée dans leur catégorie. La CGT s'opposera toujours à l'individualisation du statut.

Tuillage lors des départs en retraite

À l'occasion des départs en retraite de certains agents, la transition avec son·sa remplaçant·e est souvent difficile. La CGT a obtenu qu'il y ait un tuilage afin de faciliter l'arrivée de l'agent au sein de la collectivité et de maintenir le savoir au sein de la ville d'Allonnes. Il faut encore être vigilant car ce n'est pas toujours respecté malgré l'accord obtenu par la CGT (CTP Juin 2018).

Gestion des incivilités

Un gros travail a été mené par la CGT sur la gestion des incivilités et a obtenu de nombreuses avancées comme la mise en place d'un protocole agression, mise à jour avec suivi des fiches incivilités avec l'envoi au secrétaire du CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail), aménagement de hublots au CCAS et mise en place de sonnette d'urgence pour les accueils.

Crise sanitaire

Durant la période COVID, la CGT a été très active malgré les conditions difficiles. Dès le début du confinement, la CGT a été présente auprès des agents pour demander des protections adaptées et réunir le CHSCT chaque semaine (une vingtaine de fois sur les 2 années 2020-21).

Lorsque le télétravail s'est imposé à la collectivité, la CGT a été attentive à ce que les agents soient bien accompagnés, à ce qu'un protocole clair soit mis en place. La CGT a incité la collectivité à investir pour que les agents n'utilisent pas leur matériel personnel (54 ordinateurs fournis aux agents)

Lors du confinement, les agents de la ville d'Allonnes n'ont pas perdu de salaire. Un dispositif de l'Etat permettait d'obtenir une « prime covid ». Beaucoup d'agents nous ont légitimement demandé à l'obtenir. Nous avons donc travaillé sur une proposition où le maximum d'agents pouvaient avoir un petit quelque chose. La prime était calculée au forfait pour les agents télétravaillant et au nombre de jours travaillés pour les agents allant sur le terrain. Les élus ont fait le choix de couper la poire en 2 entre les propositions de la CGT et de la CFDT.

Construction participative des revendications

En 2019, la CGT vous a sollicités afin de constituer un cahier revendicatif, la CGT a obtenu de nombreuses avancées, en voici quelques-unes :

- Obtention d'un portail électrique afin de travailler en sécurité au sein de la base des espaces verts et des ateliers.
- Protocole d'accord sur des horaires « fortes chaleurs » fixées du 15 juin au 15 août pour les agents des espaces verts. (Nous continuerons à revendiquer des horaires adaptés pour le reste de l'ensemble des agents de la collectivité).
- Remplacement lors d'une absence d'un agent : les ATSEM se trouvent en difficulté pour encadrer les élèves notamment sur le temps du midi. La CGT interpelle régulièrement les élus pour que les remplacements soient systématiques. (Revendication nationale de la CGT : 1 ATSEM par classe).
- Plusieurs agents ont des recommandations par la médecine du travail demandant à avoir du matériel adapté à leur fonction (véhicules de

service). La CGT a incité la municipalité à investir dans du matériel pas seulement pour la santé mais aussi pour améliorer la qualité de vie au travail comme par exemple des aménagements de bureaux, des fixations de perches pour la piscine, du mobilier pour les ATSEM.

CHSCT

D'autres avancées menées par la CGT : les vestiaires des agents des espaces verts étaient trop exigus. Après le début de la crise du Covid la CGT a démontré que l'extension était nécessaire. Grâce à la CGT les locaux des espaces verts ont été revus avec une extension des vestiaires et l'aménagement d'une grande salle de pause/reunion.

Il a aussi été constaté que les agents des services techniques se mettaient en danger à cause des camions inadaptés au transport de matières lourdes. Les camions se retrouvaient très vite en surcharge. En utilisant leur droit de retrait, les agents, avec la CGT, ont obtenu l'acquisition d'un poids lourd. La CGT interpelle régulièrement l'administration sur la vétusté du parc auto.

Comme vous pouvez le voir, les militant·e·s CGT que vous avez élue·e·s il y a 4 ans ont pris à bras-le-corps leur rôle de représentant·e·s du personnel et beaucoup de travail reste à faire.

AU CST* JE VOTE CGT UNE LISTE REPRÉSENTATIVE DE TOUTES LES CATÉGORIES ET DE TOUS LES SERVICES DE LA VILLE ET DU CCAS



1 - **Jordan PERROUX**
Espaces verts
Cat. C



2 - **Natacha FOUILLET**
Ludothèque
Cat. B



3 - **Guillaume LIBERGE**
Démocratie/Communication
Cat. C



4 - **Valérie HOREAU**
Sécrétariat Général
Cat. C



5 - **Sylvaine BELLAIRD**
Sports
Cat. B



6 - **Jean-François ROCHETEAU**
Ateliers
Cat. C



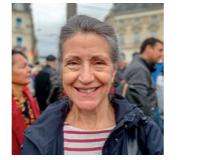
7 - **Catherine GACHE**
Jeunesse / CUBE
Cat. B



8 - **Karina RICHARD**
Enfance
Cat. C



9 - **Marina PICHON**
Population
Cat. C



10 - **Françoise THIAVILLE**
Démocratie/Communication
Cat. A



11 - **Anthony GALBRUN**
Restauration
Cat. C



12 - **Audrey VALLÉE**
CCAS
Cat. C



13 - **Virginie RENOUX**
HPES
Cat. C



14 - **Jean-Pierre PAUMARD**
Atelier
Cat. C



15 - **Jeanne AZÉ**
Enfance
Cat. C



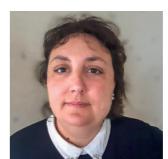
16 - **Mélina JAMIN**
HPES
Cat. C



17 - **José TABARES GARCIA**
Démocratie/Communication
Cat. C



18 - **Katia RUEL**
Résidence autonomie
Cat. C



19 - **Lydie GANOT**
CCAS
Cat. C



20 - **Natalie JOURY**
HPES
Cat. C

* Comité Social Territorial
(anciennement Comité Technique Paritaire)